

PROGRAMME DE FORMATION

MUSHER, conducteur de chiens attelés

Public visé par la formation

- ✓ Salarié d'une structure avec chiens d'attelage
- ✓ Porteur de projet à la création d'une structure
- ✓ Ayant un statut de :
 - Demandeur d'emploi
 - Salarié

Métier visé

- ✓ Salarié ou responsable de structure avec chiens d'attelage

Prérequis

- ✓ Diplôme professionnel de niveau IV (BAC ...)
- ✓ Motivation pour le métier
- ✓ Aptitudes au travail physique, à vivre en milieu montagnard
- ✓ Expérience du travail avec les chiens
- ✓ Autonomie en conduite d'attelage
- ✓ Goût pour la montagne et les animaux
- ✓ Bonnes capacités relationnelles
- ✓ Le permis de conduire est un plus.

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences nécessaires afin d'assurer en toute sécurité :

- ✓ Le transport de publics ou de marchandises et l'éducation active à l'aide d'un attelage canin
- ✓ La gestion de l'animal
- ✓ La gestion d'une structure d'accueil touristique le plus souvent en milieu rural

Contenus de la formation

thèmes	Durée indicative	Compétences recherchées
I - Le musher accueille les différents publics en sécurité.	77 h	<ul style="list-style-type: none"> - Il intègre ou gère une équipe. - Il participe à l'accueil physique et téléphonique. - Il est capable d'informer sur : la structure, les activités, la meute, l'équipement nécessaire, l'environnement de la structure. - Il connaît parfaitement les consignes de sécurité et est capable d'informer la clientèle, de la sensibiliser et de faire appliquer ces consignes.

<p>II - Le musher conduit sa meute et soigne ses animaux.</p> <p><u>2-1 - Les soins.</u></p> <p><u>2-2- Entretien et maintenance :</u></p> <p><u>2-3- Conduite et gestion de la meute :</u></p>	<p>77 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il réalise les soins journaliers et périodiques des chiens. - Il contribue au bon état général de la meute. - Il veille à l'alimentation et à l'abreuvement des chiens en fonction de leurs modes de vie. - Il assure le suivi sanitaire de la meute. - Il se préoccupe de l'hygiène et de la santé des chiens et maîtrise les principales interventions sanitaires. - Il observe les animaux et décèle les pathologies et agit en conséquence. - Il administre un traitement si besoin. - Il fait intervenir un vétérinaire dès que nécessaire. - Il organise les sorties quotidienne des chiens. - Il assure le transport des chiens en toute sécurité, en garantissant leurs bien être et il organise le stationnement de la meute, il maîtrise les techniques de manipulation et de contention des animaux en différentes situations (plein air, à l'attache ou en niche, transport...). <ul style="list-style-type: none"> - Il connaît la réglementation et les règles de sécurité. - Il est capable de proposer à la meute un « logement confortable » répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté. - Il assure le nettoyage des lieux de vie des chiens (boîtes, terrains d'ébats, ...). - Il vérifie le bon état des installations et propose si besoin des améliorations. - Il participe à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations. - Il vérifie et assure la maintenance du matériel de traîne, propose son renouvellement et élimine tout matériel défectueux ou dangereux. - Il s'assure des conditions de stockage des aliments. - Il prépare les trousse de secours humains et chiens, et en assure le bon état quotidiennement. - Il prépare, vérifie le matériel canin en adéquation avec son activité et ses chiens. - Il utilise les différents équipements de la structure : tracteur, quad, camions, remorques - Il assure l'équipement des véhicules de transport et suit leur entretien. <ul style="list-style-type: none"> - Il évalue le comportement de la meute et connaît chaque chien de la meute. - Il évalue l'aptitude des chiens aux activités de traîne. - Il évalue le niveau de dressage, les qualités, les difficultés et risques des chiens selon des critères définis et adaptés. - Il décide de ne pas utiliser un chien jugé dangereux ou trop difficile selon le public de l'activité. - Il connaît le « monde canin » (races, lignées ...), il connaît les conditions d'inscription au LOF et au LOOF. - Il veille au renouvellement de la meute. - Il connaît et respecte la physiologie et la santé des animaux aux différentes phases de la reproduction. - Il valorise la meute en fonction de l'activité, et définit un programme de travail pour les chiens. - Il assure le travail des chiens : mise en confiance au travail, préparation physique et psychologique. - Il utilise des méthodes de travail cohérentes avec le comportement et la psychologie des chiens dans l'utilisation envisagée. - Il prépare la meute à son activité dans le respect de son bien-être.
<p>III - Le musher gère son attelage.</p> <p><u>3-1-Maitrise des gestes techniques pour une pratique sécurisée de l'activité :</u></p> <p><u>3-2- Gestion de l'activité :</u></p> <p><u>3-3-Connaitre l'écosystème dans lequel se déroule l'activité :</u></p>	<p>189 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il prépare et organise son planning d'activité. - Il prépare et entraîne ses chiens à l'activité de balade. - Il vérifie quotidiennement le bon état de son matériel et en assure l'entretien. - Il transporte ses animaux en toute sécurité, en étant conscient des risques pour les animaux et les personnes, et en garantissant leur bien-être. - Il observe constamment ses animaux, détecte tout problème de santé et veille à leur bien-être. <ul style="list-style-type: none"> - Il vérifie l'état de ses parcours. - Il possède les compétences techniques pour conduire un attelage en toute sécurité. - Il possède les compétences nécessaires pour l'encadrement de baptême ou de l'éducation active. - Il choisit des parcours de balade adaptés à sa clientèle (durée, relief, publics (personnes en situation de handicap, senior...)). - Il respecte et fait respecter les consignes de sécurité. - Il est capable d'informer ses clients sur l'origine des chiens, la culture et l'histoire de l'attelage. - Il veille à la sécurité des publics, notamment les autres utilisateurs des espaces...). - Il se comporte de manière adaptée vis-à-vis de ses clients et de ses chiens. <ul style="list-style-type: none"> - Il sait lire et interpréter un bulletin météorologique et est capable d'adapter son activité aux prévisions.

<p>IV - Le Musher élabore son projet de création ou de reprise d'entreprise:</p>	<p>98 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il connaît la montagne, il sait lire et interpréter un bulletin nivologique, il sait apprécier les dangers et est capable d'adapter son activité. - Il est capable de prévoir un itinéraire de balade pour se déplacer avec efficacité et en toute sécurité. - Il entretient son potentiel physique et préserve son énergie psychologique. - Il prévient les risques et les maladies professionnelles ; il veille à avoir une alimentation équilibrée et préserve sa santé. <ul style="list-style-type: none"> - Il élabore un projet professionnel : - Il choisit un système de gestion cohérent et durable et en assure le pilotage. - Il réalise le suivi administratif et la gestion de l'entreprise. - Il prend en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur.
---	--------------------	--

Moyens et méthodes pédagogiques

Avant l'entrée en formation, une journée d'information collective avec :

- ✓ Un entretien et positionnement
- ✓ Un test physique
- ✓ Un positionnement en Anglais et en Informatique

Pendant la formation :

- ✓ Des journées en centre, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, activités d'échanges et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia, terrain...)
- ✓ Un accueil et un accompagnement au centre de ressources (CDR), permettant l'utilisation d'outils variés (ouvrages, DVD, documents, serveur CFPPA de Die, plateformes de formation en ligne, Internet, messagerie, ressources en ligne, personnes ressources, espace serveur dédié ...).
- ✓ Du travail individuel et des travaux collectifs tutorés
- ✓ Des évaluations formatives
- ✓ Des journées délocalisées en entreprise formatrice avec mise en situation pratique
- ✓ Des périodes de stage en entreprise (6 semaines)
- ✓ Un suivi individuel
- ✓ Un accompagnement de projet par l'équipe pédagogique et un **formateur référent**

Evaluation de la formation

- ✓ Le titre Musher conducteur de chiens attelés est composé de 4 blocs de compétences.
- ✓ 14 épreuves pratiques, orales et écrites dans 8 situations d'évaluation mises en place tout au long de la formation.
- ✓ L'ensemble des évaluations de chaque bloc doit être acquis pour valider le bloc.
- ✓ Les quatre blocs doivent être validés pour obtenir la totalité de la certification.
- ✓ Des évaluations formatives tout au long de l'année pour apprécier l'acquisition de connaissances et l'amélioration des compétences.

Organisation et durée de la formation

- ✓ En continu de septembre à février
- ✓ Parcours individualisé d'une durée maximum de 665 h (dont maximum 210h en entreprise) (durée indicative pouvant évoluer en fonction de l'expérience du candidat)
- ✓ Lieu CFPPA de DIE
- ✓ Horaires : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15
- ✓ Taille du groupe : de 6 à 15 stagiaires selon les modules.

Qualité des formateurs permanents

	diplômes	Expérience professionnelle
Jérôme BOSSAN	diplômé de Sciences Politiques Grenoble	<i>Viticulteur et formateur à Die depuis 15 ans</i>
Dominique LECOANET	ingénieur agricole ISARA	<i>Développement rural en France et dans les pays en développement (Amérique latine, Asie, Afrique) pendant 15 ans Coordinatrice du BPREA et formatrice depuis 17 ans à Die</i>
Lionel LIENNARD	DUGOS	<i>Coordinateur de la formation Musher Ingénierie de formation, formateur en apiculture, écoconstruction, écotourisme depuis 20 ans</i>
Karen MILLEY	licence pro en agriculture	<i>Contrôleur phytosanitaire pendant 4 ans, Encadrante technique en chantier d'insertion pendant 5 ans, Formatrice à Die depuis 2 ans</i>